

2012_B120

OBJET : Aménagement du territoire - Attribution d'une subvention à l'association "IUT d'Aix-en-Provence Marathon Shell"

Le 5 avril 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyriscard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 30 mars 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(s) avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à SLISSA Monique - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis - DRAOUZIA Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à CHORRO Jean - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à LOUIT Christian - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil, donne pouvoir à CRISTIANI Georges - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis

Excusé(s) :

BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde

Monsieur Jean CHORRO donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 5 AVRIL 2012

Rapporteur : Jean CHORRO

Thématique : Aménagement du territoire / Déplacements, transports et infrastructures

Objet : Attribution d'une subvention à l'Association "IUT d'Aix-en-Provence Marathon Shell"
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

L'Association "IUT d'Aix-en-Provence Marathon Shell" participe depuis plusieurs années au Shell Echo Marathon.

Cette année, elle sollicite la C.P.A. pour une subvention d'un montant de 5 000 € pour le développement d'un prototype économe en énergie afin de participer à la course EDUCECO du 2 au 5 mai 2012.

Depuis plus de seize ans, l'IUT d'Aix-en-Provence s'engage dans le développement de véhicule à très faible consommation d'énergie.

Champion d'Europe 2009 en catégorie Ethanol avec 1500 km parcourus avec 1 litre de carburant, cette association a également participé à d'autres manifestations en 2010 & 2011 qui lui ont permis de confirmer sa position dans le classement international. Elle a notamment participé en 2011 au « SHELL ECO MARATON » où elle a été classée 6^{ème} sur 132 avec 1960 km et un litre de carburant.

Pour 2012, l'association sollicite une participation financière de la CPA pour lui permettre d'améliorer le moteur du véhicule et pouvoir participer à la course EDUCECO à Nogaro (Gers) cette année.

L'association s'est engagée à faire la promotion de la C.P.A. notamment sur la voiture et lors de la compétition. Ce sera ainsi l'occasion de faire connaître la recherche menée en Pays d'Aix pour des déplacements moins polluants, dans le droit fil du Plan de Déplacements Urbains en cours d'élaboration.

Par ailleurs, cette association a également participé à la fête des déplacements mise en œuvre par la Communauté.

L'association IUT d'Aix en Provence Marathon Shell nous adresse une demande de subvention à hauteur de 5 000 €. Ce qui représente 14 % de son budget.

- Grille de recensement des actions :

N° GU	Manifestation + Date	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention solicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs Oui/non
2012 00738	Compétition EDUCECO	MARATHON SHELL	Déplacement	0 €	35 453 €	5 000 €	5 000 €	Non

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2009 - A 143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000€,

VU la délibération n°2005 - B086 du Bureau communautaire du 8 avril 2005 portant demande de subventions des associations – Modification des modalités de paiement,

VU l'avis de la Commission Transports, parcs de stationnements et réseaux routiers en date du 14 mars 2012;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** une subvention de 5 000€ à l'association "IUT d'Aix en Provence Marathon Shell" ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire ;
- **DECIDER** que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits à la section de fonctionnement, article 6574, fonction 824.

ANNEXE

**IUT D'AIX EN PROVENCE MARATHON SHELL
2012**

PLAN DE FINANCEMENT

Budget Dépenses

Charges spécifiques à l'action	
- Achats	29 287€
- Prestations de services	100 €
Autres services extérieurs	
- Publicité	500 €
- Déplacements, mission	5 566 €
TOTAL	35 453 €

PLAN DE FINANCEMENT

Budget Recettes

Subventions demandées	
- Conseil Régional	3 000 €
- Conseil Général	5 000 €
- Communauté du Pays d'Aix	5 000 €
- Autres recettes attendues :	
IUT	10 000 €
Entreprises	5 200 €
Reliquats 2011	7253 €
TOTAL	35 453 €

DEMANDE DE SUBVENTION 2012

BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée DEPENSES - RECETTES (ne pas indiquer les fonds attribués)

DEFICIT A REPORTER :		EXCEDENT A REPORTER :	
DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	29287	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives		Etat (à détailler)	
			
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s) <u>PACA</u>	3000
			
61 - Services extérieurs		Département (s) <u>CG 13</u>	5000
Sous-traitance générale			
Locations mobilières et immobilières		Commune (s)	
			
Entretien et réparation		Communauté du Pays d'Aix	5000
		(Indiquer le montant total des subventions, sollicité auprès de la CPA)	
Assurances		Organismes sociaux (à détailler)	
Documentation			
Divers		Fonds Européens	
		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
62 - Autres Services extérieurs		Autres (à détailler)	10000
Rémunérations intermédiaires et honoraires			5200
Publicité, publications	500	75 - Autres produits de gestion courante	
Déplacements, missions et réceptions	5586	Cotisations	
Frais postaux et de télécommunication		Autres (à détailler)	
Services bancaires	100		
Divers		76 - Produits financiers	
63 - Impôts et taxes		77 - Produits exceptionnels	
Impôts et taxes sur rémunérations		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
Autres impôts et taxes		<u>religions 2011</u>	7253
64 - Charges de personnel			
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements et provisions			
TOTAL DEPENSES :	35453	TOTAL RECETTES :	35453

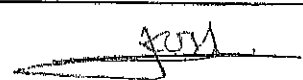
IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Aix le 28/12/2011

Signature du Président

Cachet de l'Association





OBJET : Aménagement du territoire - Attribution d'une subvention à l'association "IUT d'Aix-en-Provence Marathon Shell"

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



12 AVR. 2012